



# BAC PROFESSIONNEL TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN PRODUITS DE JARDIN

**Double compétence : JARDINERIE/ANIMALERIE**

**Double compétence : JARDINERIE/LOISIRS VERTS**

## Conditions d'admission :

- Après la 3<sup>ème</sup> : procédure Affelnet pour l'admission en 2<sup>de</sup> professionnelle (affectation informatisée en lycée public : saisie des vœux au sein du collège ou lycée d'origine)
- Après un CAP ou une 2<sup>de</sup> pour une admission en 1<sup>ère</sup> Bac Professionnel (procédure Affelnet post seconde)
- Bac Professionnel en 1 an pour les candidats déjà titulaires d'un niveau IV - dossier à retirer auprès de notre établissement

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

### Enseignement général : 16 heures / semaine

- Français, Éducation Socioculturelle, Histoire-Géographie, Documentation
- Mathématiques, Sciences Physique, Biologie, Informatique
- Anglais
- EPS

### Enseignement professionnel : 17 heures / semaine

- Vente et Gestion Commerciale
  - Biologie végétale
  - Techniques du jardin,
  - Agroéquipement
- Stages Santé et Développement Durable

Pour répondre aux besoins des entreprises, l'établissement propose aux jeunes dès la 2<sup>nd</sup>e un parcours innovant pour acquérir une double compétence, au choix :

### Double compétence : JARDINERIE/ANIMALERIE

En plus des compétences en jardinerie : enseignement complémentaire dans les thématiques suivantes :

- Animaux de la famille et du jardin (chiens, chats, basse-cour, ...),
- Compagnons de la nature.

### Une formation ouverte sur le monde professionnel :

- Visites en jardinerie, animalerie, grossistes et autres fournisseurs du secteur
- Témoignages de professionnels du jardin, de l'animalerie et du soin à l'animal
- Animations commerciales et voyage d'études
- Mises en situation professionnelle au sein de l'établissement dans les serres, dans le jardin des saveurs et des senteurs et dans les animaleries.

### Double compétence : JARDINERIE/LOISIRS VERTS

Le secteur des loisirs verts : structures de loisirs, structures sportives, entreprises de service rattachées, en lien avec des activités de pleine nature. Ce champ couvre également les activités d'animation auprès de jeunes publics.

En plus des compétences en jardinerie : enseignement complémentaire dans les thématiques suivantes :

- Animation en loisirs verts
- Gestion d'événementiels
- Sport nature

### Une formation ouverte sur le monde professionnel :

- Visites en jardinerie, structures et magasins en sport et loisirs verts (accrobranches, parc de loisirs « pleine nature », ...)
- Témoignages de professionnels du jardin et des loisirs verts
- Animations commerciales et animations ludiques auprès de jeunes publics
- Séjour découverte sport nature et voyage d'études
- Mises en situation professionnelle au sein de l'établissement dans les serres et dans le jardin des saveurs et des senteurs et en lien avec des partenaires locaux.

**ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS :** « Sport nature », « Animateur jardin » et « Mobilité à l'étranger »

**STAGES EN ENTREPRISES :** 22 semaines (possibilité de stages à l'étranger)

## DIPLÔME

Le diplôme de BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL est attribué à la fin des 3 années d'études selon les résultats obtenus à 50% en contrôle continu en cours de formation et à 50% en épreuves terminales.

Le diplôme du BEPA est obtenu à l'issue des 2 premières années.

**POURSUITE D'ÉTUDES :** plus de 2 jeunes sur 3 font ce choix

- BP JEPS
- BTS ou BTSA (production horticole, technico-commercial, tourisme, ...)
- Certificat de spécialisation

- Aide méthodologique et tutorat, réalisation d'un portfolio, formation BAFA
- Modules spécifiques : décoration et scénographie minérale et végétale, module insertion professionnelle et accès à la borne emploi
- Certification SST (Sauveteur Secouriste du Travail), Certiphyto, Certificat Animaux Domestiques (CCAD)

